

455500-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux – Accord-cadre mixte pour la maintenance, la réparation et le remplacement des aires de jeux de la Ville de Biarritz et du SIAZIM

OJ S 125/2026 02/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services - Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: COMMUNE DE BIARRITZ

Adresse électronique: marche@biarritz.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre mixte pour la maintenance, la réparation et le remplacement des aires de jeux de la Ville de Biarritz et du SIAZIM

Description: Un groupement de commandes entre la Ville de Biarritz et le SIAZIM est constitué pour cette consultation, le coordonnateur du groupement de commandes est la Ville de Biarritz. Les prestations sont réparties en 4 Lots: 1 Remplacement des jeux et des sols des jardins publics, des écoles, des maternelles et des crèches de Biarritz 2 Remplacement des jeux et des sols des jardins publics - SIAZIM 3 Maintenance des jeux des jardins publics, des écoles, des maternelles et des crèches de Biarritz 4 Maintenance des jeux des jardins publics - SIAZIM

Identifiant de la procédure: 2901835b-8b8a-4f75-b0bd-79eb60f7194d

Identifiant interne: 2026airedenjeux

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa notification par ordre de service. Il est reconductible tacitement pour des périodes de 12 mois, 3 fois au maximum, sans que cette durée ne puisse excéder 4 ans. Le montant maximum des commandes susceptibles d'être effectuées annuellement variera dans les limites suivantes (pas de minimum) : Lot n° 1 : Remplacement des jeux et des sols des jardins publics, des écoles, des maternelles et des crèches de Biarritz : 250 000 € H. T Lot n° 2 : Remplacement des jeux et des sols des jardins publics - SIAZIM : 60 000 € H. T Lot n° 3 : Maintenance des jeux des jardins publics, des écoles, des maternelles et des crèches de Biarritz : 15 000 € H. T Lot n°4 : Lot n°4 : Maintenance des jeux des jardins publics - SIAZIM : 3 000 € H. T S'agissant des lots n°1 et n°2 : 3 entreprises seront sélectionnées à la suite de la consultation et deviendront titulaires de cesdits lots. Dès lors qu'un besoin apparaîtra, elles seront remises en concurrence. Etant précisé que les entreprises auront à charge le lot n°1 et le n°2 lors de la notification d'un marché subséquent. S'agissant des lots n°3 et n°4 : ils seront conclus sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande. Le soumissionnaire qui sera retenu se verra attribuer ces deux lots. Les critères de jugement des offres: Pour les lots n° 1

et n°2 1-Prix des prestations 50.0 % 2-Qualité de l'offre au vu du mémoire technique 50.0 %
2.1-Mémoire technique de présentation de la société et ses références (réalisées il y a moins d'un an) 25.0 % 2.2-Les qualifications et l'expérience du personnel assigné à l'exécution du marché 25.0 % 2.3-La performance en matière de protection de l'environnement et la politique de sécurité des chantiers 25.0 % 2.4-SAV du poseur et du fabricant des équipements 25.0 %
Pour les lots n°3 et n°4 : 1-Prix des prestations 50.0 % 2-Qualité de l'offre au vu du mémoire technique 50.0 % 2.1-Mémoire technique de présentations de la société, ses références (réalisées il y a moins d'un an) et les certifications de l'entreprise 25.0 % 2.2-Les qualifications et l'expérience du personnel assigné à l'exécution du marché 25.0 % 2.3-La performance en matière de protection de l'environnement et de sécurité de chantier 25.0 % 2.4-Le portail informatique de suivi de prestations 25.0 %

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50870000 Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux

Nomenclature complémentaire (cpv): 43325000 Équipement de parcs et de terrains de jeux

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Remplacement des jeux et des sols des jardins publics, des écoles, des maternelles et des crèches de Biarritz

Description: Remplacement des jeux et des sols des jardins publics, des écoles, des maternelles et des crèches de Biarritz

Identifiant interne: 2026airedejeuxlot1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 43325000 Équipement de parcs et de terrains de jeux

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: S'agissant des lots n°1 et n°2 : 3 entreprises seront sélectionnées à la suite de la consultation et deviendront titulaires de cesdits lots. Dès lors qu'un besoin apparaîtra, elles seront remises en concurrence. Etant précisé que les entreprises auront à charge le lot n°1 et le n°2 lors de la notification d'un marché subséquent. Cet accord-cadre définit les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes : Les prestations relatives au remplacement des jeux et des sols amortissants des aires de Jeux de la Ville de Biarritz (les jardins publics, les écoles et les crèches) et les jeux pour enfants des jardins publics du SIAZIM seront exécutées par des marchés subséquents. En conséquence, seuls les lots n°1 et n°2 seront exécutés par marchés subséquents. Dès lors, le soumissionnaire qui souhaiterait déposer une offre pour le lot 1 devra obligatoirement déposer une offre pour le lot 2 et vice versa. Les prestations du lot 1 et 2 sont similaires, il s'agit du remplacement, seul le site change : Le lot 1 pour les jeux et les sols des jardins publics, écoles, maternelles et crèches de Biarritz Le lot 2 pour les jeux et les sols des jardins publics – SIAZIM. A la suite de cette consultation, 3 entreprises seront sélectionnées et deviendront titulaires des lots 1 et 2 du présent accord cadre. Etant précisé que ces entreprises correspondront en tout point aux critères de jugement des offres déterminés dans le RC. Le présent accord-cadre s'exécute par marchés subséquents avec remise en concurrence de 3 opérateurs titulaires. Les types de prestations, les quantités concernées ainsi que les lieux et délai d'intervention seront définis au fur et à mesure dans chaque marché. Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires de l'accord cadre. Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin. Les titulaires de l'accord cadre seront sollicités par voie électronique. Lesdits titulaires doivent déposer une offre à chaque remise en concurrence préalable dans les conditions suivantes : • Le mode de transmission de la nouvelle offre se fera par voie électronique uniquement. • Le délai minimum de remise des offres sera apprécié et proportionné aux exigences du présent marché. • Les offres devront être régulières, acceptables et appropriées. En cas d'absence de nouvelle offre, chaque titulaire doit justifier par écrit de son impossibilité de répondre. Les critères d'attribution des marchés subséquents pour les lots n°1 et n°2 uniquement seront les suivants : 1-Prix des prestations 50.0 % 2- Esthétique du jeu et cohérence avec l'environnement autour 25.0 % 3- Caractéristiques ludiques et techniques des structures proposées 25.0 % Après analyse, le marché subséquent est notifié au titulaire en forme de commande. Les soumissionnaires agréés seront informés par courriel en amont. Les entreprises non retenues seront averties par courriel. Le titulaire démarre les prestations prévues au marché subséquent selon les modalités fixées sur le marché subséquent concerné.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Pour les lots n° 1 et n°2 1-Prix des prestations 50.0 % 2-Qualité de l'offre au vu du mémoire technique 50.0 % 2.1-Mémoire technique de présentation de la société et ses références

(réalisées il y a moins d'un an) 25.0 % 2.2-Les qualifications et l'expérience du personnel assigné à l'exécution du marché 25.0 % 2.3-La performance en matière de protection de l'environnement et la politique de sécurité des chantiers 25.0 % 2.4-SAV du poseur et du fabricant des équipements 25.0 %

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/08/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Pau

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Remplacement des jeux et des sols des jardins publics - SIAZIM

Description: Remplacement des jeux et des sols des jardins publics - SIAZIM

Identifiant interne: 2026airedejeuxlot2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 43325000 Équipement de parcs et de terrains de jeux

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Même chose que pour le lot n°1

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Requise

Date limite de réception des offres: 17/08/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Pau

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être

exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Maintenance des jeux des jardins publics, des écoles, des maternelles et des crèches de Biarritz

Description: Maintenance des jeux des jardins publics, des écoles, des maternelles et des crèches de Biarritz

Identifiant interne: 2026airedejeuxlot3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50870000 Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Les prestations relatives au contrôle fonctionnel et à la maintenance des aires de jeux seront exécutées par bons de commande. Il s'agit donc des lots n°3 et n°4.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Pour les lots 3 et 4 : 1-Prix des prestations 50.0 % 2-Qualité de l'offre au vu du mémoire technique 50.0 % 2.1-Mémoire technique de présentations de la société, ses références (réalisées il y a moins d'un an) et les certifications de l'entreprise 25.0 % 2.2-Les qualifications et l'expérience du personnel assigné à l'exécution du marché 25.0 % 2.3-La performance en matière de protection de l'environnement et de sécurité de chantier 25.0 % 2.4-Le portail informatique de suivi de prestations 25.0 %

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Requête

Date limite de réception des offres: 17/08/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Pau

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Maintenance des jeux des jardins publics - SIAZIM

Description: Maintenance des jeux des jardins publics - SIAZIM

Identifiant interne: 2026airedejeuxlot4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50870000 Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Même chose que le lot n°3

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Requise

Date limite de réception des offres: 17/08/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Pau

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les voies de recours

ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: COMMUNE DE BIARRITZ
Numéro d'enregistrement: 216 401 224 00011
Adresse postale: 12 Avenue Edouard VII
Ville: BIARRITZ
Code postal: 64200
Subdivision pays (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)
Pays: France
Adresse électronique: marche@biarritz.fr
Téléphone: 0559413969
Profil de l'acheteur: <https://demat-ampa.fr>
Rôles de cette organisation:
Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Pau
Numéro d'enregistrement: 176 400 026 00017
Adresse postale: Villa Noulibos - 50 cours Lyautey
Ville: Pau
Code postal: 64010
Subdivision pays (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-pau@juradm.fr
Téléphone: 05 59 84 94 40
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 43383dd7-6fff-4d9b-8fba-d93039b86c3b - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 01/07/2026 14:04:13 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 455500-2026
Numéro de publication au JO S: 125/2026
Date de publication: 02/07/2026